

**Approbation de la demande d'accréditation à  
délivrer le diplôme de formation générale en  
sciences maïeutiques (DFGSM)**

**Commission de la Formation et de la Vie Universitaire  
du 26 mai 2026**

**Délibération 2026/05/CFVU – 89**

*Vu le code de l'éducation, notamment son article L.712-6-1 ;*

*Vu les statuts de l'Université de Toulouse, notamment son article 27 ;*

**Après en avoir délibéré, les conseillers approuvent la demande d'accréditation à délivrer le diplôme de formation générale en sciences maïeutiques (DFGSM).**

Toulouse, le 26 mai 2026

Le Vice-Président CFVU

Vincent PAILLARD



Nombre de membres : 42

Nombre de membres présents ou représentés : 22

Nombre de voix favorables : 22

Nombre de voix défavorables : 0

Nombre d'abstentions : 0

Ne prennent pas part au vote : 0

Nombre de votes blancs : 0

**DOSSIER DE DEMANDE D'ACCREDITATION**

**A DELIVRER LE DIPLOME DE FORMATION GÉNÉRALE EN SCIENCES MAIEUTIQUES (DFGSM)**

**Arrêté de Juin 2024**

- I. STRUCTURE ASSURANT LA FORMATION DE SAGE-FEMME  
STATUT DE LA STRUCTURE ASSURANT LA FORMATION

[Ecole hospitalière](#)

DATE PRÉVISIONNELLE D'INTÉGRATION A L'UNIVERSITÉ (maximum 1<sup>er</sup> septembre 2027)

[1<sup>er</sup> septembre 2026 : cette date correspond à la date de fin d'agrément par la Région Occitanie](#)

- II. NOM ET QUALITE DU RESPONSABLE DE LA FORMATION :

[Christine Amiel, coordonnatrice en maïeutique, directrice structure de formation en maïeutique](#)



[Christine CV  
2024.docx](#)

- III. MODALITES DE GOUVERNANCE DE LA STRUCTURE ASSURANT LA FORMATION DE SAGE-FEMME

[Structure partiellement intégrée dans l'université au sein du département Médecine Maïeutique Paramédical.](#)

[La structure est dirigée par la sage-femme directrice. L'ARS convoque un Conseil Technique annuellement pour prendre connaissance du rapport d'activité de l'école.](#)

[Au sein de l'université, les Modalités de contrôles des compétences et connaissances sont validées annuellement en CFVU.](#)

[La sage-femme directrice participe au bureau du conseil de département et une sage-femme enseignante est membre du Conseil de département](#)

[La sage-femme directrice est quant à elle membre du Sénat de l'université](#)

IV. PRESENTATION DE L'EQUIPE ENSEIGNANTE : préciser le nom, prénom, discipline.

- Anna Rita CASCIONE** : Sage-femme enseignante responsable de l'organisation des stages
- Coralie FREGONESE** : Sage-femme enseignante responsable du domaine prénatal et du domaine recherche, ainsi que du 2<sup>ème</sup> cycle
- Cécile LAMOTHE** : sage-femme enseignante responsable de l'évaluation clinique, ainsi que du 2<sup>ème</sup> cycle.
- Hélène LEMOINE** : sage-femme enseignante responsable du domaine per natal et du domaine gynécologie, ainsi que du 1<sup>er</sup> cycle
- Véronique MARTINEZ** : sage-femme enseignante responsable de l'évaluation des stages et des enseignements
- Marlène TRUQUET** : sage-femme enseignante responsable du domaine post natal et du domaine générique, ainsi que du 1<sup>er</sup> cycle

V. ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS

Annexe de l'arrêté à compléter et joindre également la maquette



SYLLABUS DFGSMa2  
2024 2025.docx



DFGSMa2 -  
MAIEUTIQUE STRUC



Annexe.docx

- Mutualisation des enseignements :
  - avec d'autres formations de santé : étudiants en médecine, odontologie et pharmacie

UE Santé et Environnement

UE Ethique

UE Numérique en santé

VI. NOMBRE DE CANDIDATS SUSCEPTIBLES D'ETRE ACCUEILLIS

Préciser la répartition des étudiants en formation continue et en formation initiale :

Actuellement, au sein de l'école deux étudiantes sont en formation continue, les deux sont issues des passerelles

Le numérus apertus est de 30 étudiants issus :

-PASS (10),

- LAS 1 (6)

-LAS 3/2 (9)

-PASSERELLE (5)

2 étudiants au titre des étudiants étrangers sont en plus

VII. DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT MIS EN PLACE PAR LA STRUCTURE DE FORMATION ASSURANT LA FORMATION DE SAGE-FEMME (Accompagnement des étudiants)

Une supervision clinique en stage est organisée avec les sages-femmes cliniciennes : en cours de stage les étudiants ont une sage-femme référente avec laquelle ils peuvent échanger et/ou signaler leurs difficultés.

En cas de difficulté un maître de stage est affecté à l'étudiant qui le suit de façon plus personnalisée.

Lors des retours de stage, des groupes de parole sont organisés avec une psychologue pour débriefer sur les situations anxiogènes ou sur les difficultés rencontrées en stage.

Chaque étudiant bénéficie d'un temps d'encadrement individuel avec une enseignante qui va à sa rencontre sur le lieu de stage.

Chaque étudiant a un entretien annuel obligatoire avec un référent pédagogique. Dans le courant de l'année autant d'entretiens que nécessaires peuvent avoir lieu soit à la demande de l'étudiant soit à la demande du référent pédagogique.

Pour la réalisation du mémoire, des groupes de suivis sont organisés à la demande des étudiants en plus des enseignements spécifiques. Ils se font par groupe de 3 ou 4 étudiants en fonction des difficultés rencontrées.

Enfin, pour les étudiants en difficulté dans le cadre des apprentissages, des ateliers sont réunis pour revoir les méthodes de travail et d'apprentissage

#### VIII. AVIS DES INSTANCES (à joindre)

L'avis lors du passage de la formation en CFVU n'est actuellement pas disponible

##### **Dossier à envoyer aux adresses suivantes :**

[formationsante@enseignementsup.gouv.fr](mailto:formationsante@enseignementsup.gouv.fr); [katia.siri@enseignementsup.gouv.fr](mailto:katia.siri@enseignementsup.gouv.fr);  
[emilie.bernardin-skalen@enseignementsup.gouv.fr](mailto:emilie.bernardin-skalen@enseignementsup.gouv.fr); [gaelle.louis-rose@enseignementsup.gouv.fr](mailto:gaelle.louis-rose@enseignementsup.gouv.fr)

**DOSSIER DE DEMANDE D'ACCREDITATION A DELIVRER LE DIPLOME DE FORMATION APPROFONDIE  
EN SCIENCES MAIEUTIQUES (DFASMa)**

**Arrêté du 11 février 2026**

I. NOM DE LA STRUCTURE ASSURANT LA FORMATION DE SAGE-FEMME  
**ECOLE DE SAGE-FEMME DU CHU DE TOULOUSE, école hospitalière**

II. STATUT DE LA STRUCTURE ASSURANT LA FORMATION

Organisation actuelle (École / Département de maïeutique / Autre) : **Ecole hospitalière**

Date prévisionnelle d'intégration à l'université (au plus tard 1<sup>er</sup> septembre 2027) : **1<sup>er</sup> septembre 2027 : (prolongation pour un an de l'agrément par la Région Occitanie)**



AGREMENT ECOLE  
2026 2027.pdf

Quelle modalité d'intégration à l'université est choisie ou envisagée :

Département de maïeutique rattaché à une UFR. Préciser le nom de l'UFR. : **département de Maïeutique au sein de l'UFR santé (souhait de l'école)**

UFR de maïeutique

III. NOM ET QUALITE DU RESPONSABLE DE LA FORMATION  
**A ce jour, pas de remplacement à l'issue du départ de Mme Amiel**

IV. MODALITES DE GOUVERNANCE DE LA STRUCTURE ASSURANT LA FORMATION DE SAGE-FEMME :

**Structure partiellement intégrée dans l'université au sein du département Médecine Maïeutique Paramédical.**

**La structure est dirigée par la sage-femme directrice.**

**L'ARS convoque un Conseil Technique annuellement pour prendre connaissance du rapport d'activité de l'école.**

**Au sein de l'université, les Modalités de contrôles des compétences et connaissances ainsi que les syllabus sont validés annuellement en CFVU.**

**La sage-femme directrice participe au bureau du conseil de département et une sage-femme enseignante est membre du Conseil de département**

**La sage-femme directrice est quant à elle membre du Sénat de l'université**



Organigramme ESF  
2026.xlsx

V. PRESENTATION DE L'EQUIPE ENSEIGNANTE

**-Anna Rita CASCIONE : Sage-femme enseignante responsable de l'organisation des stages**

- Coralie FREGONESE : Sage-femme enseignante responsable du domaine prénatal et du domaine recherche, ainsi que du 2<sup>ème</sup> cycle
- Cécile LAMOTHE : sage-femme enseignante responsable de l'évaluation clinique, ainsi que du 2<sup>ème</sup> cycle, **départ à la retraite le 1<sup>er</sup> septembre 2026.**
- Hélène LEMOINE : sage-femme enseignante responsable du domaine per natal et du domaine gynécologie, ainsi que du 1<sup>er</sup> cycle
- Véronique MARTINEZ : sage-femme enseignante responsable de l'évaluation des stages et des enseignements
- Marlène TRUQUET : sage-femme enseignante responsable du domaine post natal et du domaine générique, ainsi que du 1<sup>er</sup> cycle

## VI. ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS ET LES AXES DU PROJET PEDAGOGIQUE

Joindre les axes du projet pédagogique et la maquette de formation (utilisation de la structure de l'annexe de l'arrêté en respectant le libellé des unités d'enseignement)



projet\_pedagogiqu  
e\_ecole\_maieutique



SYLLABUS DFASMa1  
2026 2027.docx



PROJET SYLLABUS  
DFASMa2.docx

- Mutualisation des enseignements : **oui pour la santé environnementale, le numérique en santé, l'éthique, TD apprentissages soins**
  - avec d'autres formations de santé : **autres professions médicales**
  - autre : **Enseignantes dispensent des cours à l'école d'aides-soignantes, à l'école des infirmières de bloc opératoire, département pharmacie ou encadrent des mémoires de l'école de kinésithérapie et autres...**
- Stages :
  - modalités d'agrément des terrains de stage : **les stages au sein des structures hospitalières périphériques et du CHU de Toulouse sont liés par convention avec l'école et sont les terrains de stage prioritaires pour les étudiants. Chaque stage élabore une charte d'accueil des étudiants. A l'issue de chaque stage, les étudiants évaluent leur terrain de stage et une restitution est faite lors des réunions annuelles entre l'école et les structures accueillant des stagiaires**
  - typologie des terrains de stage (hospitalier, libéral, PMI...)
    - Au CHU de Toulouse : salle de naissances, suites de naissances, urgences, consultations, Grossesses à Hauts Risques, gynécologie, bloc opératoire, orthogénie, PMA, échographie**
    - Cliniques : salles de naissances, suites de naissances, services de gynécologie, bloc opératoire, orthogénie**
    - Centres hospitaliers périphériques : salle de naissances, suites de naissances, consultations, gynécologie, orthogénie, échographie...**
    - PMI : pour les suivis de grossesses et les suites de naissance avec des vulnérabilités.**
    - Sages-femmes Libérales pour la gynécologie, pour le suivi des grossesses, la préparation à la naissance, le suivi à domicile, échographie...**

## VII. NOMBRE DE CANDIDATS SUSCEPTIBLES D'ETRE ACCUEILLIS

Préciser la répartition des étudiants en formation continue et en formation initiale : **Les étudiants sont majoritairement en formation initiale. Certains étudiants bénéficient de dispositifs de prise en charge (ANFH, promotion professionnelle, reconversion, France Travail...)**

A titre informatif, le recrutement des étudiants en 2026-2027 se répartira comme suit :

- PASS (11),
- LAS 1 (6)
- LAS 3/2 (9)
- PASSERELLE (4)

VIII. DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT DES ETUDIANTS MIS EN PLACE PAR LA STRUCTURE DE FORMATION ASSURANT LA FORMATION DE SAGE-FEMME

Une supervision clinique en stage est organisée avec les sages-femmes cliniciennes : en cours de stage les étudiants ont une sage-femme référente avec laquelle ils peuvent échanger et/ou signaler leurs difficultés.

La réforme prévoit un statut de maître de stage (dispositif en cours de construction).

Lors des retours de stage, des groupes de parole sont organisés avec une psychologue pour débriefer sur les situations anxiogènes ou sur les difficultés rencontrées en stage.

Chaque étudiant bénéficie d'un temps d'encadrement individuel avec une enseignante sur le lieu de stage.

Chaque étudiant a, *a minima*, un entretien annuel avec un référent pédagogique. Dans le courant de l'année autant d'entretiens que nécessaires peuvent avoir lieu soit à la demande de l'étudiant soit à la demande du référent pédagogique.

Pour la réalisation de la thèse d'exercice, des ateliers coopératifs sont proposés et organisés à la demande des étudiants en plus des enseignements spécifiques. Ils complètent les enseignements prévus au syllabus. Ils se font par groupe de 3 ou 4 étudiants en fonction des difficultés rencontrées.

Enfin, pour les étudiants en difficulté dans le cadre des apprentissages, des ateliers sont réunis pour revoir les méthodes de travail et d'apprentissage.

IX. PARTENARIATS MIS EN PLACE OU ENVISAGES

Conventions de partenariat avec des universités étrangères : Suisse ; Italie ; Belgique

Convention de partenariat avec la maison des femmes : vacation d'une sage-femme enseignante au sein de cette structure



UCSC Institutional  
Fact Sheet 2025-202



Protocole de  
partenariat entre la

X. DISPOSITIF D'EVALUATION DE LA FORMATION ET DES ENSEIGNEMENTS

Analyse et prise en compte des informations recueillies, dont l'évaluation des enseignements par les étudiants

Les enseignements sont évalués semestriellement par les étudiants (dispositif anonyme informatisé). Les évaluations portent sur la difficulté du cours, la rapidité de l'intervenant, l'intérêt perçu du cours et permettent de laisser un commentaire libre. Chaque année ces évaluations permettent un réajustement des enseignements.

XI. AVIS DES INSTANCES (à joindre)

- De la commission de la formation et de la vie universitaire du conseil académique **prévu le**
- Du conseil d'administration : **prévu juin/juillet 2026**
- Du conseil technique : **pas de date prévue**

**Date de dépôt des dossiers d'accréditation pour instruction à partir du 15 mai dans l'application FRESQ.**

## ANNEXE

### REFERENTIEL DE FORMATION CONDUISANT AU DIPLOME D'ETAT DE DOCTEUR EN MAÏEUTIQUE

Les titulaires du diplôme d'État de docteur en maïeutique exercent une profession médicale autonome à compétences définies et réglementées.

Toutes les compétences présentées dans le référentiel de formation ci-dessous s'exercent dans le respect de la réglementation, de la législation, de la déontologie et de l'éthique professionnelle. Dans une démarche inclusive, l'étudiant prend en compte tous les facteurs qui peuvent impacter ses activités (personnes en situation de handicap et de vulnérabilité, besoins spécifiques ...)

Les modalités pédagogiques mobilisables sont notamment : cours magistraux, classes inversées, apprentissages par problème, apprentissages du raisonnement clinique, exposés, analyses de cas, patients partenaires, enseignements en ligne et tout autre dispositif défini par les formateurs.

L'apprentissage clinique peut consister en :

- De la simulation en santé ;
- Des séances d'apprentissage du raisonnement clinique ;
- Des stages hospitaliers et extrahospitaliers.

Pour chacun des domaines de compétences, les modalités d'évaluation suivantes peuvent être mobilisées :

- Évaluation des ressources de la compétence : contrôle de connaissances, synthèse de documentation professionnelle... ;
- Évaluation de la combinatoire de ressources : études de cas clinique, analyse de situations problèmes, ECOS, simulations ... ;
- Évaluation de la mise en œuvre de la compétence : gestion de situations professionnelles en stage clinique, conduite de projet, gestion de situations professionnalisantes, analyses réflexives ... Ces évaluations peuvent bénéficier de la participation des référents professionnels des terrains de stages.

## Domaine Prénatal : Assurer le suivi médical de la grossesse

Ce domaine de compétences est présent dans les 3 cycles.

Au 2 <sup>ème</sup> cycle	10 à 12 ECTS pour l'enseignement théorique 11 à 13 ECTS pour l'apprentissage clinique dont au minimum 85% de stage
Université de Toulouse	12 ECTS pour l'enseignement théorique 12 .ECTS pour l'apprentissage clinique dont minimum 85 % de stage

<b>Compétence 1 - Assurer le suivi des grossesses à bas risque en menant les différentes consultations de suivi prénatal et d'urgence obstétricale</b>		<b>UE ASSOCIEES</b>
<b>Cycle 2 - Réaliser les différentes consultations de suivi prénatal et d'urgence obstétricale dans les situations courantes :</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Dépister les facteurs de risques et les vulnérabilités ayant un impact sur la grossesse</li><li>• Diagnostiquer les troubles bénins liés à la grossesse</li><li>• Elaborer le bilan de situation de la femme enceinte et du fœtus à partir de l'ensemble des données cliniques et paracliniques afin d'établir un diagnostic, de délivrer des conseils adaptés, de prescrire et/ou réaliser les examens complémentaires, les thérapeutiques nécessaires ou de repérer une situation pathologique ou une anomalie et orienter le cas échéant vers les professionnels et structures appropriés</li><li>• Planifier le suivi de la femme enceinte à partir du bilan de situation effectué</li><li>• Evaluer et adapter le parcours de soin mis en place</li></ul>	<b>UE Suivi des grossesses à bas risque</b>

<p><b>Compétence 2 - Accompagner la femme et le couple dans son projet de naissance en menant l'entretien prénatal précoce, en concevant et animant des séances de préparation à la naissance et à la parentalité</b></p>	<p><b>UE ASSOCIEES</b></p>
<p><b>Cycle 2 - Réaliser l'entretien prénatal précoce dans les situations courantes et coanimer des séances de préparation à la naissance et à la parentalité :</b></p> <p><b>Concernant l'entretien prénatal précoce :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Dépister les situations de vulnérabilités et repérer les violences</li> <li>• Favoriser l'élaboration d'un projet autour de la naissance et de la vie familiale</li> <li>• Rédiger une synthèse de l'entretien avec les préconisations dans les situations courantes</li> </ul> <p><b>Concernant la préparation à la naissance et la parentalité :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Co-animer des séances en s'appuyant sur différentes techniques d'animations</li> </ul>	<p><b>UE Accompagnement du projet de naissance</b></p>
<p><b>Compétence 3 – Assurer, en collaboration, le suivi des grossesses à risque en dépistant les situations pathologiques, en participant à leur prise en charge pluridisciplinaire, en entreprenant la prise en charge lors de situations d'urgence</b></p>	<p><b>UE ASSOCIEES</b></p>
<p><b>Cycle 2 - Dépister les situations pathologiques, orienter et participer à leur prise en charge dans les situations courantes :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Identifier les situations pathologiques courantes au regard des données cliniques et paracliniques recueillies</li> <li>• Orienter vers les professionnels et structures appropriés afin d'assurer une continuité de prise en soin pluridisciplinaire</li> <li>• Alerter et mobiliser les professionnels appropriés</li> <li>• Entendre les soins d'urgence et de réanimation</li> <li>• Collaborer à une prise en charge pluridisciplinaire et opérationnelle</li> <li>• Assurer une surveillance adaptée et évaluer la stratégie mise en place</li> </ul>	<p><b>UE Suivi des grossesses à haut risque</b></p>

## Domaine Périnatal : Assurer le suivi médical de l'accouchement et de la naissance

Ce domaine de compétences est présent dans les 3 cycles.

Au 2 <sup>ème</sup> cycle	de 8 à 10 ECTS pour l'enseignement théorique de 20 à 24 ECTS pour l'apprentissage clinique dont minimum 85 % de stages
Université de Toulouse	8 ECTS pour l'enseignement théorique 20 ECTS pour l'apprentissage clinique dont minimum 85 % de stage

	<p><b>Compétence 4 - Assurer la gestion des naissances eutociques en menant le suivi du travail, en pratiquant l'accouchement eutocique, en surveillant le post-partum immédiat en accueillant le nouveau-né</b></p>	UE ASSOCIEES
<p><b>Cycle 2 - Assurer la surveillance du travail, la réalisation d'un accouchement eutocique en présentation céphalique et la prise en charge du post-partum immédiat :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Favoriser la mise en place du projet de naissance</li> <li>• Analyser les données permettant d'identifier le stade du travail et d'établir le pronostic obstétrical, à partir des différents paramètres de la surveillance clinique et paraclinique</li> <li>• Adapter la prise en charge au regard de l'évolution du travail et de la santé maternelle et fœtale</li> <li>• Pratiquer un accouchement eutocique en présentation céphalique en autonomie (y compris la délivrance)</li> <li>• Evaluer les lésions périnéales et réaliser les sutures</li> <li>• Surveiller l'état de santé maternel en post-partum immédiat, en l'adaptant aux situations à risque</li> </ul>	<p><b>UE Naissances eutociques</b></p>	
	<p><b>Compétence 5 - Accompagner l'instauration des interactions précoces parent-enfant</b></p>	UE ASSOCIEES
<p><b>Cycle 2 - Réunir les conditions favorables à l'instauration des interactions précoces parent-enfant dans les situations courantes :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Transmettre aux parents l'ensemble des repères et des informations sur les besoins et les compétences sensorielles et sociales de l'enfant dans les situations courantes</li> </ul>	<p><b>UE Accompagnement de la parentalité en périnatal</b></p>	

<p><b>Compétence 6 – Assurer, en collaboration, le suivi des situations pathologiques perpartum en dépitant les situations pathologiques, en participant à leur prise en charge pluridisciplinaire, en entreprenant la prise en charge lors de situations d'urgence</b></p>	<p><b>UE ASSOCIEES</b></p>
<p><b>Cycle 2 - Dépister les situations pathologiques courantes, orienter et participer à leur prise en charge :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Identifier les situations pathologiques des différents stades du travail et du postpartum immédiat et évaluer le caractère d'urgence au regard des données cliniques et paracliniques recueillies</li> <li>• Évaluer la nécessité d'une réanimation du nouveau-né et identifier les urgences médico-chirurgicales néonatales</li> <li>• Alerter et mobiliser les professionnels appropriés</li> <li>• Entendre les manœuvres et les soins d'urgence et de réanimation</li> <li>• Collaborer à une prise en charge pluridisciplinaire et opérationnelle</li> <li>• Assurer une surveillance adaptée et évaluer la stratégie mise en place</li> </ul>	<p><b>UE Suivi des situations perpartum à haut-risque</b></p>

## Domaine Postnatal : Assurer le suivi médical de la période postnatale

Ce domaine de compétences est présent dans les 3 cycles.

Au 2 <sup>ème</sup> cycle	de 8 à 10 ECTS pour l'enseignement théorique de 11 à 13 ECTS pour l'apprentissage clinique dont minimum 85 % de stages
Université de Toulouse	9 ECTS pour l'enseignement théorique 11 ECTS pour l'apprentissage clinique dont minimum 85 % de stage

	<p><b>Compétence 7 - Assurer le suivi postnatal de la mère et de l'enfant à bas risque en menant les visites postnatales mère/enfant, en menant une consultation postnatale, en menant une consultation de suivi néonatal</b></p>	<p><b>UE ASSOCIEES</b></p>
<p><b>Cycle 2 - Réaliser les visites post-natales mère-enfant, la consultation postnatale et les consultations de suivi néonatal dans les situations courantes :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Réaliser un débriefing du vécu maternel de l'accouchement et repérer les dysfonctionnements des interactions parentales</li> <li>• Dépister les situations de vulnérabilités et repérer les violences</li> <li>• Apprécier l'évolution staturo-pondérale et le développement neuro-sensori-moteur, psycho-affectif et cognitif de l'enfant</li> <li>• Elaborer le bilan de situation de la mère et de l'enfant à partir de l'ensemble des données cliniques et paracliniques afin d'établir un diagnostic, de délivrer des conseils adaptés, de prescrire les examens complémentaires, les thérapeutiques nécessaires ou de repérer une situation pathologique ou une anomalie et orienter vers les professionnels et structures appropriés le cas échéant</li> <li>• Organiser la continuité des soins dans ses dimensions médico-psycho-sociales</li> </ul>	<p><b>UE Suivi mère-enfant à bas risque</b></p>	
	<p><b>Compétence 8 - Accompagner la parentalité en menant un entretien postnatal, en animant des séances de soutien à la parentalité</b></p>	<p><b>UE ASSOCIEES</b></p>
<p><b>Cycle 2 - Réaliser l'entretien postnatal précoce dans les situations courantes et co-animer des séances de soutien à la parentalité : Concernant l'entretien post-natal précoce :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Instaurer un dialogue afin de recueillir le vécu de l'accouchement et du postpartum et les besoins</li> </ul>	<p><b>UE Accompagnement de la parentalité en postnatal</b></p>	

<ul style="list-style-type: none"> <li>• Dépister les situations de vulnérabilités et repérer les violences</li> <li>• Rédiger une synthèse de l'entretien avec les préconisations dans les situations courantes</li> </ul> <p><b>Concernant les séances postnatales de soutien à la parentalité :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Co-animer des séances en s'appuyant sur différentes techniques d'animation</li> </ul>	
<p><b>Compétence 9 - Assurer en collaboration le suivi des situations pathologiques postnatales de la mère et de l'enfant en dépistant les situations pathologiques, en participant à leur prise en charge pluridisciplinaire, en entreprenant la prise en charge lors de situations d'urgence</b></p>	<p align="center"><b>UE ASSOCIEES</b></p>
<p><b>Cycle 2 - Dépister les situations pathologiques, orienter et participer à leur prise en charge dans les situations courantes :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Identifier les situations pathologiques courantes au regard des données cliniques et paracliniques recueillies</li> <li>• Orienter vers les professionnels et structures appropriés afin d'assurer une continuité de prise en soin pluridisciplinaire</li> <li>• Alerter et mobiliser les professionnels appropriés</li> <li>• Entendre les soins d'urgence et de réanimation</li> <li>• Collaborer à une prise en charge pluridisciplinaire et opérationnelle</li> <li>• Assurer une surveillance adaptée et évaluer la stratégie mise en place</li> </ul>	<p align="center"><b>UE Suivi des situations postnatales à haut risque</b></p>

## Domaine Gynécologique : Assurer le suivi gynécologique de prévention et de contraception et la promotion de la santé sexuelle et reproductive

Ce domaine de compétences est présent dans les 3 cycles.

Au 2 <sup>ème</sup> cycle	de 8 à 10 ECTS pour l'enseignement théorique de 6 à 8 ECTS pour l'apprentissage clinique dont minimum 85 % de stages
Université de Toulouse	8 ECTS pour l'enseignement théorique 6 ECTS pour l'apprentissage clinique dont minimum 85 % de stage

Compétence 10 - Assurer un suivi gynécologique en menant une consultation de suivi gynécologique de prévention et de contraception, et en réalisant la rééducation périnéo-sphinctérienne		UE ASSOCIEES
<p><b>Cycle 2 - Réaliser dans les situations courantes les consultations gynécologiques et la rééducation périnéo-sphinctérienne :</b></p> <p><b>Concernant la consultation gynécologique :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Dépister les facteurs de risques et les vulnérabilités ayant un impact sur la santé génésique</li> <li>• Aborder la sexualité et identifier les éventuels troubles</li> <li>• Elaborer le bilan de situation de la femme, à partir de l'ensemble des données cliniques et paracliniques afin d'établir un diagnostic, de délivrer des conseils adaptés, de prescrire les examens complémentaires, les thérapeutiques nécessaires, repérer les situations pathologiques ou les éventuelles anomalies et orienter vers les professionnels et structures appropriés le cas échéant</li> <li>• Prescrire et réaliser les examens de dépistage des cancers gynécologiques et des I.S.T., y compris au(x) partenaire(s)</li> <li>• Planifier le suivi de la femme (et du ou de la partenaire) à partir du bilan de situation effectué</li> <li>• Evaluer et adapter la stratégie mise en place</li> </ul> <p><b>Concernant la rééducation périnéo-sphinctérienne :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Conduire une démarche de dépistage afin de repérer et traiter les éventuels troubles fonctionnels</li> <li>• Mettre en oeuvre la rééducation périnéale, en choisissant la ou les techniques de rééducation adaptées</li> </ul>	<p><b>UE Suivi gynécologique</b></p>	

<p align="center"><b>UE ASSOCIEES</b></p>	<p align="center"><b>Compétence 11 - Assurer la promotion et le suivi de la santé sexuelle et reproductive en concevant et animant des séances éducatives sur la vie affective et sexuelle, en menant une consultation de contraception, en réalisant une interruption volontaire de grossesse</b></p> <p><b>Cycle 2 - Réaliser la consultation de contraception et assurer les différentes étapes d'une interruption volontaire de grossesse dans les situations courantes, concevoir et animer des séances éducatives sur la vie affective et sexuelle :</b></p> <p><b>Concernant la consultation de contraception :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Prescrire et renouveler les contraceptifs choisis ainsi que les examens complémentaires nécessaires</li> <li>• Réaliser la pose et le retrait des dispositifs contraceptifs</li> <li>• Planifier le suivi de la femme</li> <li>• Évaluer et adapter la contraception mise en place</li> </ul> <p><b>Concernant l'interruption volontaire de grossesse:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Réaliser une consultation pré-IVG, prescrire et ou réaliser les examens complémentaires</li> <li>• Conseiller et informer les femmes dans le choix de la méthode</li> <li>• Orienter la femme vers les professionnels et structures appropriés dans le cadre d'une prise en soin en réseau</li> <li>• Prescrire et pratiquer les IVG médicalementeuse et instrumentale</li> <li>• Réaliser une consultation post-IVG afin d'évaluer le succès ou l'échec de la méthode, les effets secondaires et les éventuelles complications, et de prescrire une contraception pour les suites de l'IVG</li> <li>• Traiter les effets secondaires et, en cas de complications, orienter la femme vers les professionnels et structures appropriés</li> </ul> <p><b>Concernant les séances éducatives sur la vie affective et sexuelle :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Concevoir des séances contenant toutes les informations essentielles aux attentes du groupe</li> <li>• Animer des séances interactives en s'appuyant sur des outils éducatifs et d'accompagnement adaptés</li> <li>• Evaluer les séances en s'appuyant sur des indicateurs afin de proposer des actions d'amélioration</li> </ul>
---	--

**UE Santé sexuelle et reproductive**

<p><b>Compétence 12 - Assurer en collaboration le suivi des situations gynécologiques particulières</b>  en identifiant les situations à risque et pathologiques,  en entreprenant la prise en charge lors de situations d'urgence,  en participant à l'assistance médicale à la procréation</p>	<p><b>UE ASSOCIEES</b></p> <p><b>Cycle 2 - Dépister les situations pathologiques courantes, orienter et participer à leur prise en charge et identifier les différentes étapes de l'assistance médicale à la procréation (AMP):</b>  <b>Concernant les situations pathologiques :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● Identifier les situations pathologiques courantes au regard des données cliniques et paracliniques recueillies</li> <li>● Orienter vers les professionnels et structures appropriés afin d'assurer une continuité de prise en soin pluridisciplinaire</li> <li>● Alerter et mobiliser les professionnels appropriés</li> <li>● Entreprendre les soins d'urgence et de réanimation</li> <li>● Collaborer à une prise en charge pluridisciplinaire et opérationnelle</li> <li>● Assurer une surveillance adaptée et évaluer la stratégie mise en place</li> </ul> <p><b>Concernant l'assistance médicale à la procréation (AMP) :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● Informer les femmes sur l'autoconservation des ovocytes</li> <li>● Prescrire les examens de première intention devant des difficultés à concevoir</li> <li>● Orienter vers un service d'AMP et rédiger un courrier de liaison</li> <li>● Décrire le parcours de l'AMP</li> </ul> <p><b>UE Suivi des situations gynécologiques particulières</b></p>
--	---

## Domaine Recherche : Adosser sa pratique médicale à une démarche scientifique

Ce domaine de compétences est présent dans les 3 cycles.

Au 2 <sup>ème</sup> cycle	6 à 8 ECTS pour les unités d'enseignement Recherche
Université de Toulouse	8 ECTS pour les unités d'enseignement Recherche

	UE ASSOCIEES
<p><b>Compétence 13 - Analyser des données scientifiques et professionnelles en mobilisant les outils de recherche bibliographiques, en réalisant la lecture critique d'articles</b></p> <p><b>Cycle 2 – Analyser et interpréter l'information scientifique avec des outils adaptés :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Réaliser la lecture critique d'articles scientifiques y compris en langue étrangère</li> <li>• Maîtriser les outils numériques et bibliographiques</li> <li>• S'initier à la revue systématique de littérature</li> <li>• Interpréter l'information scientifique et professionnelle</li> <li>• S'initier aux logiciels de traitement de données</li> </ul>	<p><b>UE Recherche</b></p>
<p><b>Compétence 14 : Expérimenter une démarche de recherche en développant une méthodologie appropriée, en faisant preuve d'intégrité et d'éthique scientifiques</b></p> <p><b>Cycle 2 - Rédiger un projet de thèse d'exercice :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Initier une démarche de recherche : conceptualiser et problématiser</li> <li>• Expérimenter les approches méthodologiques (quantitative, qualitative, mixte... avec un accompagnement individualisé en fonction du projet de thèse) et les outils de recueil de données</li> <li>• Valider les démarches d'autorisations institutionnelles et les aspects réglementaires de la recherche, de la collecte et gestion de données</li> <li>• Rédiger un protocole de recherche et d'expérimentation, dans le respect de l'intégrité et l'éthique scientifiques, en veillant aux autorisations institutionnelles et en développant une méthodologie appropriée (approche quantitative, qualitative, mixte...) pour répondre aux objectifs de la recherche</li> <li>• Présenter un projet de thèse d'exercice complet, cohérent et pertinent</li> </ul>	<p><b>UE ASSOCIEES</b></p> <p><b>UE Recherche</b></p>

## Domaine générique : Agir en professionnel de santé publique, médical et responsable

Ce domaine de compétences est présent dans les 3 cycles.

Au 2 <sup>ème</sup> cycle	6 à 10 ECTS pour les unités d'enseignement
Université de Toulouse	9 ECTS pour les unités d'enseignement

	<p align="center"><b>Compétence 15 – Participer à la politique de santé publique en prévenant, dépistant et éduquant en santé, en coordonnant le parcours de soins de la femme, l'enfant et son entourage</b></p>	<p align="center"><b>UE ASSOCIEES</b></p>
<p><b>Cycle 2 – Concevoir et mettre en œuvre un programme éducatif individuel ou collectif :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Identifier les thèmes prioritaires de santé publique afin de sensibiliser la femme/le couple ou un groupe de personnes</li> <li>• Élaborer un projet d'action en promotion de la santé sur des thèmes prioritaires de la santé publique, en déterminant les informations essentielles à transmettre</li> <li>• Appréhender le parcours de soin de la femme, l'enfant et son entourage</li> </ul>	<p align="center"><b>UE Santé publique</b></p>	
	<p align="center"><b>Compétence 16 - Communiquer et collaborer en situation professionnelle en établissant une relation adaptée, en assurant sa propre santé et son bien-être</b></p>	<p align="center"><b>UE ASSOCIEES</b></p>
<p><b>Cycle 2 : Communiquer efficacement à l'écrit et à l'oral avec différents interlocuteurs et renforcer son positionnement au sein de l'équipe:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Utiliser des techniques de communications appropriées afin de renforcer les comportements favorables à la santé</li> <li>• Accompagner la personne dans un processus décisionnel concernant sa santé lors de situations courantes</li> <li>• Rédiger un document professionnel (documents administratifs, certificats, comptes-rendus...) afin de caractériser un état de santé particulier ou d'assurer une continuité de soins</li> <li>• Participer à des retours d'expériences des situations difficiles, au sein de l'équipe pluridisciplinaire, afin de mettre en place des actions d'amélioration des pratiques professionnelles</li> <li>• Mobiliser les compétences non techniques (communication, leadership, prise de décision partagée, conscience de la situation)</li> <li>• Analyser l'impact des facteurs humains en santé sur la sécurité des soins et le travail en équipe</li> <li>• Intégrer le numérique dans l'exercice professionnel</li> </ul>	<p align="center"><b>UE Communication, Humanités, Société, Éthique et Législation</b></p>	

<ul style="list-style-type: none"> <li>• Communiquer en langue vivante étrangère notamment par la capacité à lire, écrire, comprendre et s'exprimer</li> <li>• Participer à l'accueil et à la supervision d'apprenants</li> </ul>	
<b>Compétence 17 - Exercer une activité professionnelle conforme à la législation et à la déontologie, en prenant en compte la dimension éthique</b>	
<b>Cycle 2 - Positionner sa pratique dans une approche réflexive et responsable :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Positionner sa pratique dans une approche, éthique, sociale, économique et environnementale</li> <li>• Élargir ses habiletés intellectuelles permettant de renforcer ses stratégies de mobilisation de connaissances actualisées</li> <li>• Définir la notion de médecine intégrative, la signification et la place, au sein du système de santé, d'une thérapie complémentaire utilisée en association aux soins conventionnels, en gardant un esprit critique</li> <li>• Illustrer l'intérêt, les bénéfices et les risques des thérapies complémentaires</li> </ul>	<b>UE ASSOCIEES</b>  <b>UE Communication, Humanités, Société, Éthique et Législation</b>

## Parcours Personnalisé

Ces unités d'enseignement permettent à l'étudiant d'individualiser son parcours de formation.

Elles s'intègrent dans la formation théorique et clinique et peuvent s'inscrire dans « un parcours recherche » d'enseignement.

Elles peuvent être suivies dans une université en France ou à l'étranger.

Elles sont proposées soit par la structure de formation, soit par l'étudiant. Dans ce cas, l'étudiant en fait la demande qui est validée par le responsable pédagogique.

Elles vont permettre à l'étudiant :

- d'approfondir ses connaissances ou un domaine de compétences spécifiques
- de découvrir d'autres disciplines non strictement médicales : management, pédagogie...
- de valoriser un engagement dans la vie associative, sociale ou professionnelle, conformément aux articles D. 611-7 à D. 611-9 du code de l'éducation.
- de s'engager dans un parcours recherche

Au 2 <sup>ème</sup> cycle	Minimum 12 ECTS pour les unités d'enseignement et/ou les stages
---------------------------	---

Université de Toulouse	12 ECTS pour les unités d'enseignement et/ou les stages
------------------------	---